

Décision n°2025-03-25-002
portant composition du jury d'admission
pour l'accès en première année du Bachelor Universitaire de
Technologie (BUT)

L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2025–2026, le jury d'admission pour l'accès en première année du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) spécialité Réseaux et Télécommunications est constituée comme suit :

Président :

CHARRIER Bertrand PR

Membres :

ABENIA Angel PRAG

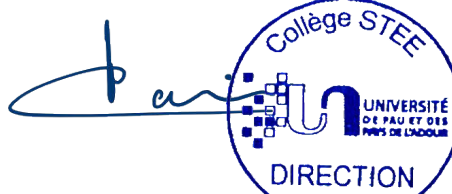
BAILLOT Christophe PRCE

BASCOU Jean-Jacques MC

Article 2 : Monsieur le Directeur du collège Sciences et Technologie pour l'Energie et l'Environnement est chargé de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 25/03/2025

Pour l'Administrateur provisoire et par délégation de signature
Le Directeur du collège Sciences et Technologie pour l'Energie
et l'Environnement



Collège STEE
UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR
DIRECTION



Décision n°2025-03-25-004
portant composition du jury d'admission
pour l'accès en première année du Bachelor Universitaire de
Technologie (BUT)

L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2025–2026, le jury d'admission pour l'accès en première année du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) spécialité Science des Données est constituée comme suit :

Président :

CHARRIER Bertrand PR

Membres :

RIVIERE Françoise PRAG

VERDIER Ghislain MC

Article 2 : Monsieur le Directeur du collège Sciences et Technologie pour l'Energie et l'Environnement est chargé de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 25/03/2025

Pour l'Administrateur provisoire et par délégation de signature
Le Directeur du collège Sciences et Technologie pour l'Energie
et l'Environnement



Collège STEE
UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR
DIRECTION



Décision n°2025-03-25-003
portant composition du jury d'admission
pour l'accès en première année du Bachelor Universitaire de
Technologie (BUT)

L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2025–2026, le jury d'admission pour l'accès en première année du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) spécialité Science et Génie des Matériaux est constituée comme suit :

Président :

CHARRIER Bertrand PR

Membres :

HIDRI Faiza Enseignante contractuelle

PELCERF Yohann PRAG

Article 2 : Monsieur le Directeur du collège Sciences et Technologie pour l'Energie et l'Environnement est chargé de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 25/03/2025

Pour l'Administrateur provisoire et par délégation de signature
Le Directeur du collège Sciences et Technologie pour l'Energie
et l'Environnement



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Collège STEE' at the top, the university logo and name 'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR' in the middle, and 'DIRECTION' at the bottom.



Décision n°2025-03-25-001
portant composition du jury d'admission
pour l'accès en première année du Bachelor Universitaire de
Technologie (BUT)

L'ADMINISTRATEUR PROVISoire DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2025–2026, le jury d'admission pour l'accès en première année du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) spécialité Génie Biologique est constituée comme suit :

Président :

CHARRIER Bertrand PR

Membres :

GONTIER Karine MC

REY Mikael Enseignant

Article 2 : Monsieur le Directeur du collège Sciences et Technologie pour l'Energie et l'Environnement est chargé de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 25/03/2025

Pour l'Administrateur provisoire et par délégation de signature
Le Directeur du collège Sciences et Technologie pour l'Energie
et l'Environnement



collège STEE
UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR
DIRECTION



Décision n°2025-03-25-005
portant composition du jury d'admission
pour l'accès en première année du Bachelor Universitaire de
Technologie (BUT)

L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2025–2026, le jury d'admission pour l'accès en première année du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) spécialité Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétiques est constituée comme suit :

Président :

CHARRIER Bertrand PR

Membres :

BARDIN Yolène PRCE


GOSMANT Martine PRAG

ZERAOULI Youssef MC

Article 2 : Monsieur le Directeur du collège Sciences et Technologie pour l'Energie et l'Environnement est chargé de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 25/03/2025

Pour l'Administrateur provisoire et par délégation de signature
Le Directeur du collège Sciences et Technologie pour l'Energie
et l'Environnement



Collège STEE
UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR